

PROPRIÉTÉS

La Lasure pour bois Aqua Industrie est une lasure à base d'eau, très rapide au séchage, adaptée aux bois durs et tendres, pour une utilisation en intérieur et en extérieur.

La version incolore n'est pas adaptée à un usage extérieur. La lasure colorée forme une surface satinée, résistante aux intempéries, très élastique et hydrofuge. Elle permet des applications transparentes à opaques. Sur bois bruts sciés, la teinte sera plus intense. Deux couches suffisent généralement sur bois brut. Pour une meilleure durabilité et protection (intempéries, moisissures), une troisième couche est recommandée. Pas besoin de primaire.

Convient pour fenêtres, portes, façades en bois, clôtures, pans de bois, etc... Non adaptée aux surfaces horizontales soumises à une forte abrasion mécanique (assises, jeux pour enfants), sauf entretien adapté selon l'usure. La lasure Aqua est conforme à la norme jouets EN 71-3.

COMPOSITION

Eau, émulsion d'acide gras d'huile de soja modifiée avec résine, pigments selon teinte, dispersion de cire dure, agents tensioactifs, agents antimousse, agents hydrophobes, siccatis à base de fer.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec (humidité < 12 %), solide et propre. Poncer et nettoyer les anciennes couches adhérentes. Éliminer les anciennes couches écaillées, poncer et nettoyer le support.

2- Application

Bien remuer la lasure. Appliquer avec un rouleau à poils courts, pinceau ou au pistolet. Étaler de manière généreuse, rapide et régulière dans le sens des fibres du bois. Égaliser les coulures immédiatement. Toujours finir complètement les surfaces entamées. Pour les bardages extérieurs non encore posés, appliquer la lasure sur toutes les faces.

3- Couche intermédiaire et de finition

En extérieur, appliquer une deuxième, voire une troisième couche non diluée. En intérieur, selon les besoins.

4- Application au pistolet

Compatible avec systèmes Airless, Airmix, HVLP, ou pistolet à godet. Pour le pistolet à godet, pression recommandée : env. 2 bars, buse Ø 1,0 – 1,8 mm.

Adapter la qualité de pulvérisation aux buses et pressions utilisées.

5- Nettoyage des outils

Immédiatement après usage, tremper les outils dans le NETTOIE BROSSE non dilué, puis rincer à l'eau le lendemain. Pour les pulvérisateurs, rincer avec un mélange de 1 part de nettoyant pour 10 parts d'eau.

ENTRETIEN DES SURFACES

Nettoyer uniquement avec de l'eau tiède et un détergent doux dilué, comme le NETTOYANT SOL.

Éviter impérativement les détergents agressifs, savons, ammoniaque, produits abrasifs ou chiffons microfibres. À partir de la 2e année, vérifier 1 à 2 fois/an les éléments exposés aux intempéries, réparer les petits dommages après nettoyage. Ne pas retarder les travaux de rénovation avant l'apparition de dégâts (moisissures, cloques, grisailles, fissures, écaillages...).

SÉCHAGE

Sec au toucher : max. 2 h. Ponçable / recouvrable : 6 h (à 20 °C / 50-55 % humidité relative).

Une température trop basse, une hygrométrie trop importante ainsi que des essences de bois à tanins ou bois exotiques peuvent engendrer des perturbations des temps de séchage.

CONSOMMATION/RENDEMENT

PAR COUCHE

Ces données sont fortement dépendantes de la nature et de l'absorption du bois. Sur bois lisses poncés les données sont les suivantes :

1ère couche 80 à 110 ml/m², 9 à 12 m²/litre.

2ème couche 60 à 80 ml/m², 12 à 16 m²/litre.

3ème couche 55 à 75 ml/m², 13 à 18 m²/litre.

Sur bois bruts de sciage la consommation peut être multipliée par 2 ! Conservation des pots non entamés 2 ans minimum !

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. Utiliser

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition SEPTEMBRE 24)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE LASURES À L'EAU INDUS

rapidement les pots entamés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation. Durée de conservation : 2 ans (emballage non ouvert).

CONDITIONNEMENTS

1 litre, 2,5 litres, 10 litres, pots métal laqués à l'intérieur.

RECYCLAGE

Déposer les résidus liquides et emballages souillés dans un centre de collecte agréé (peintures/solvants), ou selon la législation locale. Les petits résidus secs peuvent être jetés avec les ordures ménagères.

Recycler uniquement les emballages vides et propres.

Code déchet EAK : 08 01 12

CONSIGNES DE SECURITE

Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards. Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; ce qui peut provoquer des réactions allergiques. Tenir hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux ou la peau : rincer abondamment à l'eau. En cas de pulvérisation : porter un masque combiné A2/P2 et des lunettes de protection. En cas de ponçage : utiliser un filtre anti-poussière P2. Veiller à une bonne aération en intérieur. Ne pas rejeter dans les sols, les eaux ou les canalisations. L'odeur spécifique des matières premières naturelles est normale. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Code GISCODE : BSW10

Règlementation Union Européenne C.O.V.

Valeurs limites Cat. A/e : 130 g/l 2010

Contient 1g/l maxi

GISCODE : BSW 10



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA - BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition SEPTEMBRE 24)

VBA - BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU